PROCES-VERBAL

COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS TECHNIQUES

Jeudi 15 octobre 2026 – Visioconférence

Responsable : Estelle ARTU

Présents : Serge MOTTIER - Président Ligue, Olivier BOSSY – trésorier Ligue, Bernard ROLLAND, Patrick TAFFOREAU, Guy LANOE – Référent Jeunes Juges, Thomas FOURNERY, Cyril FROGER – Référent COT 72, Aline MOUQUET – Référente COT 44, Dorian BAR – Référent COT 53, Alexandra BESCOND – salariée Ligue, Anne RETHORE – salariée Ligue

Absents : Philippe DULON, Dimitri DUBOIS, Bénédicte BIGNAN, Thierry MOREAU – Référent COT 49, Gérard TRICHET – Référent COT 85

En préambule, le président de la Ligue accueille les participants à cette première réunion de Commission des Officiels Techniques de la saison 26/27.
Il rappelle l'importance pour tous les Comités départementaux d'être représentés dans chaque commission régionale.

La réunion débute par un sujet qui est ajouté à l'ordre du jour :

1. MODULE M001 DANS LES PAYS DE LA LOIRE

Estelle interpelle Serge au sujet du module M001, commun à tous les stagiaires de l'OFA.
Actuellement, ce module n'est dispensé, dans la Ligue, qu'en e-learning via la plateforme de l'OFA. Il s'avère que ce module pose beaucoup de problèmes aux stagiaires car il nécessite une connexion à la plateforme de l'OFA et de nombreux soucis informatiques sont recensés (parfois internes à la FFA).
Au regard du calendrier OFA qui montre que la majorité des autres ligues organisent des modules M001 en présentiel, il est décidé de rouvrir la possibilité, dans les Pays de la Loire, de mettre en place des formations M001 en présentiel.

Modalités :
- Chaque référent départemental doit fournir à Alexandra la liste des formateurs M001 de leur département
- D'ici la fin de l'année, chaque stagiaire éprouvant des difficultés pour passer ce M001 sera contacter pour se voir proposer une date de formation en présentiel dans son département
- Pour les autres stagiaires intéressés, l'inscription devra passer par Alexandra afin que la Ligue puisse bloquer les formations aux stagiaires ligériens

Le département 72 fixera rapidement une date car 30 stagiaires M180 sont déjà prévus pour le samedi suivant.
Alexandra se charge de trouver les derniers contenus de cette formation.

L'inscription et le passage de ce module M001 est maintenu possible en e-learning pour ceux qui le souhaiteraient.

Pour l'encadrement sportif, l'OFA prévoit d'ouvrir la possibilité aux clubs d'inscrire eux-mêmes leurs stagiaires. Quid des autres domaines ? Pas d'information officielle.

2. LIVRET DU JUGE ET DU JEUNE JUGE

La refonte du livret n'est pas finalisé. Estelle a trouvé des modèles dans d'autres ligues mais leurs livrets sont souvent payants. Le livret du jeune juge doit aussi être remodelé.
Le livret doit être simple, imagé, lisible, très peu rédigé.

3. WEBINAIRE DE REACTUALISATION DES JUGES PISTE

Patrick avait commencé une présentation de réactualisation des juges piste.
Jusqu'à quelle année revient-on sur les nouveaux règlements ? 2025 ou avant ?

L'idée serait de repartir des difficultés rencontrées et questionnements sur le terrain par les juges pour remettre à niveau l'arbitrage.
Un groupe de travail se créé avec Bernard, Patrick et Olivier. L'actualisation sera faite début janvier.
Le public concerné serait, dans un premier temps, les JA et Chefs juges.
Serge intervient pour évoquer le fait que la prorogation reviendrait peut-être au programme de l'OFA en janvier prochain. Il ne faut peut-être pas se lancer dans la création de contenu si cela est prévu prochainement par la FFA. Serge se renseigne.

4. CHAMPIONNATS DE FRANCE U18/U20 EN SALLE

La Ligue accueille les CDF U18/U20 en salle cet hiver (13/14 février).
La FFA sera en effectif réduit car le meeting de Paris est programmé le même dimanche.
Les championnats seront retransmis sur la chaîne YouTube de la FFA. Le jury disposera de la VAR.
Les 2 délégués techniques sont déjà validés par la FFA : Joelle BERNARD et Nicolas DOUMENG.

L'appel à candidature pour le jury se fera entre fin novembre et début décembre. Il est convenu de retenir assez rapidement le jury cadre et tous les chefs d'ateliers qui devraient pouvoir donner leur avis sur leur équipe.
Un horaire devra être rapidement donné par la FFA pour déterminer le besoin en nombre de jurys.
Nous devrons trouver un JA pour la chambre d'appel afin d'être en capacité d'arbitrer ce qui se passe en salle d'échauffement.

L'équipe de buvette repart avec Jean-Luc LANOE et Marie NICOLAS. La ligue souhaite améliorer la prestation du repas le samedi soir

5. EQUIVALENCES ARSA / ARLA / ARCO POUR LES ANCIENS JUGES ARBITRES REGIONAUX

Depuis quelques mois, tous les anciens JAR ont obtenu l'équivalence Juge arbitre Courses, juge arbitre Lancers et juge arbitre Sauts dans le cadre de l'harmonisation des intitulés de diplômes par la FFA. Ces juges sont, pour la majorité d'entre eux, des officiels qui n'arbitrent jamais à ce niveau sur les compétitions.

Il est décidé de laisser se mettre en place la prorogation des diplômes pour que ces juges arbitres non actifs voient leur diplômes être automatiquement « désactivés ».

6. POINT SUR LES FORMATIONS

Estelle, Aline et Alexandra ont animé un webinaire jury piste intitulé : De l'inscription à la certification pour tous les référents de juges dans les clubs. Cette proposition n'a pas eu de succès. Peu de clubs présents et la plupart des présents maitrisaient déjà le sujet.

41 modules de jury niveau 1 à 4 ont déjà eu lieu ou sont à venir.

Quelques statistiques 2026 :
Dans le 49 : 51 officiels formés dont 2 Juges arbitres – moyenne de 50 ans chez les nouveaux chefs juges
Dans le 53 : 45 officiels formés – moyenne de 46 ans chez les nouveaux chefs juges
Dans le 72 : 33 officiels formés dont 1 JASA – moyenne de 40 ans chez les nouveaux chefs juges
Dans le 85 : 38 officiels formés – moyenne de 26 ans chez les nouveaux chefs juges

168 assistants juges ont été validés. Il faudrait engager les assistants à passer le niveau juge pour éviter d'avoir des jury complets à composer avec une quasi-totalité d'assistants.

Les validations de Philippe LEPREVOST (JASA) et Yanik MOREL ont été oubliées par l'OFA. Cela sera réglé, au maximum, le mois prochain.

7. POINT SUR LES ACHATS LIGUE / FORMATION POINT ZERO

Formations à prévoir :
- Utilisation de l'EDM / M379 – Lecteur EDM existe à l'OFA → Alexandra se renseigne sur le contenu de cette formation – niveau 2 Juge
→ Les référents départementaux doivent lister les intéressés à Alexandra pour une formation sur les compétitions de lancers longs

- Etablissement du point zéro EDM + point zéro chronométrie électrique / Information à dispenser aux juges arbitres actifs
→ Cette formation pourrait être proposée lors des championnats régionaux d'épreuves comb en salle – point zéro EDM au poids et à la longueur

8. RAPPEL SUR LES PASSERELLES JJ VERS JUGE ADULTE

Rappel que le M311 est juste une validation terrain.
Depuis cette année, les JJ Apprenti passent juges assistants en passant le M001.

Les JJ confirmés passent juges avec le M001 et M311.

Les JJ Expérimentés passent juges avec le M001 et M311 + obtiennent le module « Vérificateur » dans leur spécialité. Ils devront passer le module Posture Chef juge à 18 ans pour être chef juge.

Des conventions avec le monde scolaire pour les passerelles Jeunes juges scolaires vers FFA sont en cours de signature.

9. FEUILLES D'EVALUATION

De nombreuses erreurs de remplissage des feuilles d'évaluation sont constatées.

Toutes les feuilles d'évaluation mal remplies sont renvoyées au stagiaire et aux valideurs + référent départemental.
Le feuille doit alors être retournée à Estelle et Aline, avec copie à Alexandra, correctement complétée et signée en recto-verso.

10. QUESTIONS DIVERSES

- Si la COT s'aperçoit que les jurys sont de plus en plus difficiles à composer avec le nombre d'assistants juges, il pourrait être envisagé une demande de quota de juges, a minima, niveau 2
  → Pour un concours de sauts, 1 chef juge est suffisant avec des assistants juges
  → Pour un concours de lancers, 2 officiels de niveau 2 minimum sont nécessaires

Prochaine COT régionale prévue le 18 mars à 20h15